

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Hakam Abdellatif Finance SA représentée par son Président, M. Abdellatif Hakam, a déclaré le 5 décembre 2011, avoir acquis sur le marché central, le 2 décembre 2011, 2.000 actions Timar, au cours unitaire de 422 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Hakam Abdellatif Finance SA détient 24.587 actions Timar, soit 10,08% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Hakam Abdellatif Finance SA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Timar et de siéger à son conseil d'administration.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma